

LES MONUMENTS AUX MORTS DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA COUTURE ET DE LA CATHÉDRALE SAINT-JULIEN

Commémoration du 11 novembre 1918

le dimanche 11 novembre 2018

Ensemble paroissial

Cathédrale Saint-Julien . Notre-Dame de la Couture . Le Mans



Ce dimanche 11 novembre est le jour du centième anniversaire de l'armistice qui mettait fin à ce que les historiens ont appelé la « Grande Guerre ». En effet, d'août 1914 à novembre 1918, les pertes humaines de la Première Guerre mondiale s'élèvent à près de 18 600 000 hommes. De surcroît, il y eut plus de 21 millions de blessés. Nombreux sont les ouvrages qui rendent compte des indicibles souffrances de ces soldats.

Il nous a paru très important de prendre du temps pour nous souvenir et prier pour toutes ces victimes.

Merci à Vincent Thomas qui a suggéré que nous puissions, dans nos paroisses, le dimanche 11 novembre, lors du memento des défunts, pendant la messe, prendre le temps de nommer tous ceux dont les noms sont inscrits sur les monuments insérés dans le chœur de nos édifices et qui sont les fidèles défunts de nos paroisses Cathédrale Saint-Julien et église Notre-Dame de la Couture.

Merci à Christian Tailliez, pour Notre-Dame de la Couture, et à Frédéric Bruder, pour la Cathédrale Saint-Julien, d'avoir mené des recherches à la bibliothèque et aux archives du diocèse. Merci, également, à Antoine Hamerel, responsable de la bibliothèque diocésaine et à Geneviève Pochat, archiviste, pour leur précieuse collaboration.

Merci à Fabien Petit pour les illustrations de ce livret, lequel nous permet, d'une part, de raconter les souscriptions faites pour la réalisation de ces monuments mémoriels et qui, d'autre part, évoque, avec émotion, le sacrifice de tant de jeunes hommes, y compris des séminaristes et des prêtres, « morts pour la France ».

Comment, devant tant de souffrance, ne pas faire nôtres, ces mots du pape François : « *Nous avons le devoir de devenir des instruments et des artisans de paix, et avant tout par la prière. Construire la paix, c'est difficile, mais vivre sans la paix est un tourment.* »

Les prêtres et le diacre de l'Ensemble paroissial

Sommaire

| | |
|--|---------|
| Le monument aux morts de l'église Notre-Dame de la Couture..... | page 3 |
| La chapelle Sainte-Jeanne d'Arc de la cathédrale Saint-Julien..... | page 12 |
| Le monument aux morts du clergé du diocèse de la cathédrale..... | page 22 |



Fabien Petit
I. 2004



Le monument aux morts de la guerre de 1914-1918 de Notre-Dame de la Couture



Les plaques fixées de part et d'autre de l'arc triomphal.



Les 237 paroissiens dont les noms sont gravés sur les plaques commémoratives

| | | | | |
|---------------------|-------------------|--------------------|---------------------------|--------------------|
| Pierre AJAM | Marcel CHEMINADE | Julien GAGNEBIEN | Joseph LEMAIRE | Henri PAVARD |
| Henri ALAIN | Georges CHEMINAIS | Marcel GANDON | Paul LEMAITRE | René PAVIE |
| Georges APPERT | Marcel CHEVALIER | Charles GANIVET | Édouard LEMASSON | Gaston PEHU |
| Édouard BAROUX | Maurice CHEVEREAU | Maurice GARION | Lucien LEMONNIER | Charles PELLION |
| Alphonse BARRAS | Gustave CHEVREUIL | Raymond GARION | Louis LENOBLE | Léon PERIGNON |
| Paul BAUELLE | Charles CHEVREUX | Charles GAUBERT | Louis LEPINAY | Yves PERRO |
| Auguste BAZOGE | Alexandre CHOPLIN | Albert GAUCHER | André LEPINE | Gaston PINARD |
| Eugène BEALET | Henri CISSE | André GAUDEMER | Maurice LESSART | Auguste PIRON |
| Albert BEAULIEU | Henri COLLIN | Emmanuel GAUTIER | Virgile LETONDAL | Eugène POISSON |
| Louis BELLANGER | Auguste COME | Louis GEILLE | Henri LETOURNEUX | Paul POISSON |
| Louis BENARD | Léon COMMUNAUDAT | Fernand GIRARD | Paul LETULLIER | Léon PONSCARNE |
| Louis BERTHE | Eugène COMPAIN | Joseph GIRARD | Maurice LEVAYER | Maximilien PORTE |
| Charles BESNIER | Gaston CORMIER | René de GIRONVILLE | Émile LEVEQUE | Émile POUVREAU |
| Raoul BIDET | Louis CORNILLE | Alfred GOUBET | Julien LIVET | Georges PRUD'HOMME |
| René BIDON | Georges COSNUAU | Georges GOUNON | René LORIOT | Pierre PRUD'HOMME |
| Prosper BIGOT | André du COUEDIC | Roger GOUPIL | Raoul LOUVEL | Maurice QUERU |
| Raymond BILARD | François COYAUD | Charles GRASSIN | Adrien MACE | Eugène RAGOT |
| Maurice BLANCHARD | André CRENN | Henri GRASSIN | Henri MAGAT | Louis REBOURSIER |
| Ernest BLANCHET | Georges DAVID | Raymond GRASSIN | Gaston MAIGNAN | Henri RICHARD |
| Alphonse BLAVETTE | Adrien DEGOULET | Léon GUEVINEC | Julien MAINGAIT | Charles ROCHE |
| Roger BOCQUET | Louis DELAIS | Marie GUIBERT | Louis MAINGOURD | Maurice ROCHE |
| Roger BODEREAU | Marcel DEVEAU | Gustave GUITTON | Alexis MAIZIERES | Jules ROCHER |
| Michel BONNET | Edmond DOLBEAU | Eugène HAMARD | André MARCHAND | Charles RODIER |
| Louis BORDIER | Auguste DOMARD | Raymond HARAN | Auguste MARREAU | Henri ROUILLARD |
| Maurice BOURCK | Arthur DORBEAU | Adrien HERCE | Louis MAUBOUSSIN | Albert SALMON |
| André BOURGOIN | Albert DRANS | Léopold HEUDE | Marcel MAUBOUSSIN | Joseph SEITIER |
| André BOURILLON | Maurice DUBOIS | Henri HOUTIN | Jacques MAZERAT | René SIMON |
| Robert BOUTEILLE | Eugène DUNAS | Pierre HUBERT | Georges MENAGER | Roger SIMON |
| Robert BOUTTIER | Bienaimé DUTOT | Charles JAILLET | Robert MENAGER | Gabriel TAILLIEZ |
| Émile BOUVEREAU | Maxime ECHIVARD | Alfred JANVRIN | Émile MERILLON | Gustave TASSEL |
| Édouard BOUVET | Théodore ECHIVARD | Albert JOLIVIER | Charles de la MESSUZIERE | Henri TERUIN |
| Louis BREBION | Albert ERARD | Edgar JOREAU | François de la MESSUZIERE | Octave TESSIER |
| Paul BRIERE | Paul ERARD | René JUINIER | Alfred METTETAL | Raoul THERY |
| Jean BRIOIS | Georges ERMENAUT | Bernard LAENGER | Raphaël MEUNIER | Louis THIONNAIRE |
| Bernard de BRISOULT | Robert ERNOU | Louis LAGRANGE | Léon MICHAUD | Marc THOMAS |
| Marcel BROUSSAIL | Émile ESNAULT | Alphonse LALOUE | René MINARD | Bernard TIMON |
| Marcel BURON | Auguste FERRE | Jules LARDEUX | Jean MONTMITONET | Ferdinand TOUCHARD |
| Joseph CABANE | Maurice FOINY | Albert LASSAY | Henri MORTAGNE | Jules TOUZARD |
| André CABARET | Auguste FOLLIOT | Léon LE BAYON | Marius MOTTIN | Camille VALLEE |
| Charles CABARET | Adolphe FONTAINE | Henri LE FAUCHEUX | Joseph MOUSSEAUX | Henri VAUMARTIN |
| Clément CALAIS | Robert FORTIN | Pierre LE FAUCHEUX | Louis MOUTIN | Abel VAUTCARANNE |
| Victor CASSIN | Michel FOUCHARD | Jean LEBANNIER | Georges MULOT | Henri VERITE |
| Georges CHALES | Pierre FOUCHER | Georges LEBERT | Eugène NAIL | Fernand VIGNER |
| André CHARDIN | Lucien FOUQUET | Auguste LECOURT | Julien NICOLLE | Charles VILLEFEU |
| Marcel CHARDIN | Léon FOURNIER | Lucien LECUREUX | Gaston NOULENS | Edgar VINCENT |
| François CHATEAUX | Marcel FROGER | Arthur LEGUAY | Louis PAPILLON | Henri VINCENT |
| Henri CHAUDET | André de FROMONT | Charles LELARGE | Victor PAPIN | Maurice WALLUT |



Deux plaques de marbre sur l'arc triomphal

Ces deux plaques de marbre rose ont été inaugurées le 12 juin 1921. Y sont gravés et dorés à la feuille d'or, les noms de 237 hommes, paroissiens de ND de la Couture. Chacune porte en en-tête les mots :

**LA PAROISSE NOTRE-DAME DE LA COUTURE
A SES ENFANTS MORTS POUR LA FRANCE
1914 – 1918**



Chacune d'elles est ornée en son sommet d'une sculpture en bronze représentant les lauriers de la victoire que recouvre un simple crucifix au centre duquel est apposée la croix de guerre, décorés de la fourragère.

Deux références bibliques sont gravées au bas de chaque plaque :

- plaque de droite : FORTES FACTI SUNT IN BELLO (HEB XI 34)
(Ils furent rendus forts dans les combats)
- plaque de gauche : INTERFECTI MEI RESURGENT (ECCLE XXVI 19)
(Que mes morts ressuscitent)

Cette citation, qui n'existe pas dans le livre de l'Ecclésiastique (ou de Sirac) est vraisemblablement inspirée de Isaïe 26,19 : « *Tes morts revivront, leurs cadavres se lèveront. Ils se réveilleront, crieront de joie, ceux qui demeurent dans la poussière, car ta rosée, Seigneur, est rosée de lumière, et le pays des ombres redonnera la vie* ».

Les noms des défunts sont listés sur quatre colonnes, précédés de leur prénom de baptême, dans l'ordre alphabétique, sans mention d'aucun âge, grade ni titre.



Histoire brève de ces plaques

Dès novembre 1919, la paroisse a honoré ses morts par une cérémonie solennelle (voir l'extrait du bulletin paroissial mensuel ci-dessous, conservé aux archives diocésaines). Le projet d'ériger un monument pour « rendre hommage aux glorieux disparus » de la paroisse est régulièrement évoqué dans les pages du bulletin paroissial. L'abbé Mignon, curé de la paroisse jusqu'à fin 1920, a porté ce projet, son successeur, l'abbé Daumas l'a concrétisé. La somme à rassembler était de 8 000 francs ce qui constituait une somme énorme⁽¹⁾.

En février 1921, un panneau a été placé dans la petite nef en face de la porte Saint-Léon « afin que soient signalées au plus tôt les rectifications à opérer dans l'orthographe des noms, et pour signaler ceux qui auraient été oubliés ».

⁽¹⁾Le pouvoir d'achat de 8 000 francs, en 1920 est le même que celui de 771 544 euros en 2017 (source Insee).

Bulletin paroissial Janvier 1920

Chronique Paroissiale

Nos soldats morts

ont reçu, le dimanche 23 Novembre, l'hommage de reconnaissance chrétienne qui était dû à leur héroïque abnégation. Notre Église avait revêtu ses tentures de deuil, qu'éclairaient de ci de là des faisceaux de drapeaux. Le catafalque, qui se dressait devant le chœur était recouvert d'un drap mortuaire tricolore portant brodés aux quatre coins les noms des batailles où le IV^e corps s'est distingué au prix hélas! de pertes sanglantes. Ce drap mortuaire est presque une relique il a abrité là-haut par centaines les pauvres bières où dorment leur dernier sommeil les soldats de nos régiments.

M. l'archiprêtre, avant de commencer la messe, monta en chair et lut la longue liste des enfants de la paroisse morts aux armées. Leurs noms à tous seront gravés sur des tables de marbre scellées au mur de notre vieille Église. De la sorte le souvenir de leur dévouement vivra dans les générations à venir. Cette lecture fut écoutée debout par toute l'assistance, au milieu d'un silence impressionnant, qu'interrompaient seuls quelques sanglots étouffés. Elles avaient bien le droit de pleurer les épouses, les mères et les sœurs de tant de vaillants disparus.



— 3 —

LE MONUMENT AUX MORTS DE LA GUERRE

est en voie d'exécution. Un tableau portant les noms de nos héroïques victimes de la grande guerre est placé dans la petite nef, en face de la porte St-Léon. Qu'on veuille bien nous signaler au plus tôt les rectifications à opérer dans l'orthographe des noms, nous donner ceux qui auraient été oubliés. La quête faite à la messe célébrée pour nos morts a été encourageante, mais la somme nécessaire pour l'érection des plaques commémoratives est encore bien loin d'être atteinte.

Chronique Paroissiale

LES PLAQUES COMMÉMORATIVES

en l'honneur de nos glorieux morts de la guerre vont enfin être placées et bénites ; les autorisations du Ministère des Beaux-Arts ont été accordées, selon les règles de la plus correcte légalité. Et l'on a pensé qu'inaugurer ces marbres au jour même de la fête de l'*Union paroissiale* des hommes serait exalter opportunément le souvenir de nos héros.

Vous viendrez apporter à nos enfants bien-aimés de la paroisse, tombés pour la France, le tribut de votre admiration ; faut-il vous confier, que l'achat de ces plaques de marbre est loin d'être couvert par les offrandes déjà provoquées ? La dépense prévue est d'un minimum de huit mille francs, dont la moitié seulement a été offerte jusqu'ici. La quête de cette cérémonie sera affectée à cet usage... et les offrandes éventuelles seront reçues au presbytère avec reconnaissance.





Couverture du bulletin paroissial de juin 1921.



Quelques témoignages, extraits de lettres etc.

Pour quelques-uns de ces soldats morts pour la France nous disposons de données biographiques avec parfois quelques témoignages sur leur personnalité ou leur carnet intime. Il s'agit de simples soldats, de sous-officiers et d'officiers souvent jeunes. Beaucoup étaient des anciens du lycée du Mans, du lycée Saint-Louis, du collège Sainte-Croix...

Extraits de « Le Souvenir sarthois de la Grande Guerre » (sauf indication différente)

Pierre-Félix Ajam : tué à 24 ans.

Le 4 octobre 1914 au soir, à la lisière d'un bois près de Roye pendant que Pierre Ajam encourage sa compagnie, il est atteint par un éclat d'obus qui lui arrache l'épaule gauche et une partie de la poitrine. Avant d'expirer, il a encore la force de crier à ses hommes : « *En avant ! Vengez-moi.* »

Joseph-Henry Mousseaux : ancien élève de l'Institution Saint-Louis, engagé volontaire à 19 ans, tué à 22 ans le 22 août 1914. Cité à l'ordre du Régiment : « *M. Mousseaux, sous-lieutenant de réserve. Au combat de Ethe, s'est porté avec le plus grand entrain à l'attaque d'un petit bois occupé par l'ennemi. A été le premier officier tué dans la campagne.* » On a raconté de ce jeune officier des choses merveilleuses sur sa foi profonde, sa grande piété, son dévouement, son héroïsme. Ce que Joseph-Henry Mousseaux fut dans sa famille, dans la société, dans le monde en un mot, il le fut à la caserne et sur le champ de bataille : un jeune homme qui ne voit et qui ne connaît que le devoir et qui sait le rendre aimable. « *Nul plus que lui, au point de vue militaire, disait un de ses chefs, n'a reflété l'idéal que je me fais du jeune officier chrétien.* » Intrépide dans le combat, c'est auprès de Notre-Seigneur, dans la sainte communion qu'il va puiser ses forces et son courage.

Jean Lebannier : parti comme sergent au 103^e d'infanterie en août 1914, porté disparu à la tête de sa section le 22 août, il avait 23 ans.

Arthur-Charles Leguay : tué à 37 ans. Cet officier passé au 2^e bataillon de chasseurs à pied, d'un courage remarquable, plein d'entrain et de sang-froid, tomba à la tête de sa section le 30 septembre 1915 en franchissant une ligne ennemie et en criant : « *En avant, mes enfants, en avant !...* »

Henri Magat : tué à 24 ans. Caporal en février 1913, promu sous-lieutenant le 6 mars 1915, il fut tué le 6 octobre 1915. Voici un extrait de la lettre que son capitaine adressa à la famille : « *... Dans la matinée du 6 courant, nous venions de terminer une offensive quand votre fils, sous-lieutenant à ma compagnie, tomba frappé d'une balle à la tempe droite. Il n'a pas souffert, quelques spasmes... et ce fut tout. Je reçus son dernier soupir, lui fermai les yeux, lui donnai le baiser d'ami, le fis recouvrir et laissai trois hommes à sa garde jusqu'à la nuit... Votre fils est tombé au champ d'honneur, face à l'ennemi et à quelques mètres de lui. C'était un brave, dont j'avais pu apprécier les qualités à différentes reprises, un officier aimé de ses camarades et de ses hommes et très estimé de ses chefs. Je perds en lui un ami sincère et dévoué... »*

André Cabaret : tué à 31 ans. Sergent au 117^e d'infanterie, promu sous-lieutenant le 23 septembre 1914 il fut tué le lendemain à Etalon (Somme).

Pierre Le Fauchaux : tué à 22 ans. Saint-Cyrien de la promotion de la Croix du drapeau, sous-lieutenant au 165^e d'infanterie. Blessé mortellement le 1^{er} septembre 1914. Il fut cité à l'ordre de l'Armée en ces termes : « *Jeune officier plein d'allant et de bravoure; a entraîné sa section à l'assaut du bois de C. avec un élan admirable, en criant : « C'est pour la France, courage mes amis ! » Est tombé frappé de deux balles.* » Signé Foch.



Maurice Wallut : colonel tué à 58 ans. (...) Malheureusement, instruits par l'accident de la veille, ces officiers décidèrent de changer de place : au moment où ils sortaient de la maison un projectile éclata dans la rue pavée, tuant sur le coup le colonel Gazan et le lieutenant Lhote et blessant très grièvement le colonel Wallut aux jambes; le lieutenant Tissier dut son salut au retard qu'il mit à sortir, car il était encore dans la maison au moment où le projectile fatal tomba.

« Malgré ses horribles blessures et ses souffrances qui devaient être atroces, le colonel Wallut ne perdit pas un seul instant connaissance; se rendant parfaitement compte de la gravité de son état, il n'en conserva pas moins tout son calme ».⁽¹⁾

Il fut transporté sur un brancard au pensionnat ambulance dans Roye. En cours de route, apercevant l'abbé Fontaine, aumônier du 117^e d'infanterie, il le fit venir et réclama auprès de lui la consolation de remplir ses devoirs religieux. Il reçut les derniers sacrements avec une résignation et un calme admirables. Tous les assistants pleuraient, à genoux devant ce brave, en répondant aux prières de l'aumônier.

« Le colonel Wallut put dans ces dernières minutes, en regardant la douleur que tous portaient sur leur visage, mesurer la place qu'il avait su prendre dans leur estime et dans leur affection. »⁽²⁾

Quand les prières furent dites : *« Votre mission est terminée, dit-il à l'aumônier; vous direz à ma femme que je suis mort en chrétien »*. Puis, sans se départir un instant de son sang-froid, il mit ordre à toutes les questions en cours, d'ordre tactique et militaire, et fit ses dernières recommandations au lieutenant Furiet, dernier officier de son état-major, qui revenait de reconnaissance au moment où l'accident eut lieu.

« Quelques heures après, le colonel Wallut mourait dans les bras des médecins, pendant que ceux-ci tentaient une opération qu'il ne put supporter. »⁽¹⁾

« Il fit, jusqu'au bout, l'admiration des rares officiers qui l'approchèrent. »⁽²⁾

Louis Benard : Marié dans l'église de la Couture au Mans le 10 octobre 1912. Caporal, il fut tué à 25 ans le 9 septembre 1914. Son capitaine rendit hommage au vaillant soldat en écrivant à sa veuve :

« ... Une dernière fois vers 11h, il partit pour communiquer un ordre au premier peloton. Je ne devais plus le revoir ! Il a disparu dans un combat à travers bois, le plus difficile qui soit, tombant sous l'élite de l'armée ennemie, la garde prussienne. La perte a été cruelle pour moi, pour ses camarades, pour sa compagnie. Il n'était pas à sa place comme caporal, son aptitude au commandement valait beaucoup mieux : rapidement, il serait devenu officier. Je garde de lui le souvenir d'un charmant garçon, d'un brave cœur, d'un courageux soldat... »

Joseph Lemaire : Elève à l'institution Saint-Louis, représentant de commerce, lieutenant au 324^e d'infanterie, tué à 25 ans à Beaumont (Meuse) en octobre 1914.

(...) De son capitaine : *« Dans mes vingt années de carrière, j'ai rarement vu un homme aussi consciencieux, aussi pénétré de ses devoirs militaires et les accomplissant avec plus de zèle et de modestie. Car si votre fils était brave entre les braves, il était aussi modeste, faisant plus que son devoir, sans bruit et sans cris... Je l'ai vu, revenant éreinté des avant-postes, à minuit, manger et ne prendre un peu de repos qu'une fois tous ses hommes à leur place et, à ce moment, il était trois heures du matin. »*

Où cette âme d'élite puisait-elle ces qualités, qui s'imposaient aisément à tant d'hommes d'opinions inverses ? La réponse est encore dans les lettres de ceux qui l'ont connu intimement au milieu des dangers. Le lieutenant Lemaire s'imposa par sa foi. Il crut qu'il devait aux autres la lumière de son exemple. Chrétien, il leur devait d'être meilleur qu'eux, et, pour faire vivre sa foi autour de lui, la faire vivre d'abord en lui-même. Il écrivait à une parente l'avant-veille de sa mort : *« Bon dimanche ! Cet après-midi je prendrai mon livre de prières et je chanterai Vêpres. »*

Laissons la parole à l'aumônier du 324^e : *« J'ai rarement rencontré âme plus belle, plus délicate. Il se confessait et communiait souvent. Il était heureux et fier de me servir la Messe. Il lisait fréquemment l'Imitation de Jésus-Christ, qu'il portait sur lui à l'heure de sa mort. Il aimait ardemment la Sainte-Vierge et l'invoquait sous le vocable de Notre-Dame du Chêne. »*

Extrait de « Ses deuils et ses Gloires » du Cercle Maupertuis Le Mans

1. Lettres du lieutenant Furiet et du capitaine Barreau

2. Lettre du lieutenant Furiet.





La chapelle Sainte-Jeanne d'Arc de la cathédrale Saint-Julien

Si vous regardez à droite du chœur de la cathédrale, dans la partie sud du déambulatoire, vous trouverez au milieu des chapelles rayonnantes une chapelle bien particulière :

à droite de la sacristie, la chapelle Sainte-Jeanne d'Arc offre un spectacle incroyable. Petite et simple, constituée de deux voûtes sur croisée d'ogive, d'arcades en appui contre les murs faisant tout le tour, avec leurs colonnes surmontées de chapiteaux à motifs floraux qui donnent à la pierre sa légèreté si particulière,... elle a été choisie pour accueillir le souvenir de la Première Guerre mondiale.

Invisibles si on n'y fait pas attention car notre œil est attiré d'abord par le majestueux autel placé au centre et surmonté d'une statue priante de Sainte-Jeanne d'Arc, les plaques mémorielles des soldats de la Grande guerre se fondent dans les murs comme s'ils ne faisaient qu'un.

Placées entre chaque arcade, elles entourent la chapelle comme une réponse à une prière, simple et sans prétention.

Hormis les deux plus proches de nous qui sont en onyx, chaque plaque de pierre recueille la mémoire de plus de 20 soldats morts.

Chaque jour, mille couleurs viendront éclairer ces noms. Couleurs changeantes en fonction des heures. Couleurs créées par ces immenses vitraux qui forment un mur de lumière dans le fond de la chapelle. Si ces vitraux racontent la vie incroyablement pieuse et sainte de Jeanne d'Arc, ils sont aussi le reflet du courage et de l'effort des hommes qui donnèrent leur vie pour en sauver des milliers d'autres.



Pour retracer l'histoire de cette dédicace, voici quelques extraits des archives de la bibliothèque diocésaine du Mans dans la période de l'immédiat après-guerre :

La Semaine du Fidèle
Diocèse du Mans
1^{er} décembre 1918

Erection d'une chapelle à la Bienheureuse Jeanne d'Arc dans la cathédrale du Mans

La glorieuse victoire de la France ne saurait nous faire oublier les angoisses du passé. Elle nous rappelle, au contraire, qu'au moment où l'ennemi s'avavançait à grands pas vers Paris et menaçait d'envahir notre paisible province, Monseigneur de la Porte, du haut de la chaire de la cathédrale, fit, le dimanche 6 septembre 1914, un voeu solennel à la Bienheureuse Jeanne d'Arc.

Sa Grandeur promettait en notre nom à tous, et de grand coeur nous avons alors ratifié sa promesse, d'élever à la Bienheureuse libératrice de la patrie un autel dans la cathédrale du Mans. Le moment est venu de tenir cette promesse et Monseigneur Grente ouvre dès aujourd'hui une souscription diocésaine dans « La Semaine ». Les catholiques, comme le clergé, tiendront à honneur de souscrire généreusement à la suite de Sa Grandeur.

Nous avons évité les ruines de l'invasion : nous ne saurions trop faire pour reconnaître une semblable faveur.

La commission nommée par Monseigneur de la Porte, en séance capitulaire le 7 mars 1915 (1), a résolu d'élever cet autel dans la chapelle qu'on emploie aujourd'hui comme sacristie de la paroisse. La réouverture de cette chapelle rendra la lumière à cette partie du pourtour du chœur, trop aveuglée actuellement par la fermeture de trois chapelles consécutives (St-Pierre, sacristie de paroisse et grand revestiaire), Elle est donc doublement indiquée. Mais alors il faudra reconstruire une nouvelle sacristie pour le clergé paroissial. C'est dire qu'une grosse somme sera nécessaire. Elle se trouvera. Les Manceaux sont gens de bonne famille ; ils tiendront à honneur d'acquitter leur dette et de remplir leur voeu.



Dans un premier temps, il fut donc possible de restaurer la chapelle, bénie en avril 1921, puis de réaliser un autel, et ensuite des plaques en pierre de Tonnerre, portant les noms de 201 paroissiens morts pour la patrie au titre de la Grande Guerre, bénies le 17 décembre 1922.



La Semaine du Fidèle
Diocèse du Mans
1^{er} mai 1921

Fête nationale de Ste-Jeanne d'Arc

Comme nous l'avons annoncé, la semaine dernière, le clergé et les fidèles du diocèse prêteront aux autorités tout leur concours pour faire de la fête prochaine du 8 mai, en l'honneur de Sainte-Jeanne d'Arc, une belle manifestation nationale. Tous auront à coeur de pavoiser leurs maisons ; c'est un devoir de piété et de patriotisme.

Dans toutes les églises, Monseigneur prescrit qu'une allocution ou panégyrique, consacré à la Sainte de la Patrie, soit prononcé, le 8 mai.

A la Cathédrale, une cérémonie, à laquelle sont invitées les autorités, se fera à onze heures du matin. Mgr Mignon, vicaire général, y prendra

la parole, au nom de S. G Monseigneur l'Evêque, retenu à Orléans, où il prononcera le samedi l'après-midi, le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc. Les oeuvres de jeunesse, sociétés de gymnastique, etc., sont priées de venir aussi à la cérémonie de la Cathédrale.

Le dimanche, l'après-midi, chaque paroisse de la ville du Mans aura sa fête particulière. Le panégyrique de Sainte-Jeanne d'Arc sera prononcé, à la Cathédrale, après les vêpres, par le R. P. Lazare. Monseigneur recommande à MM. les Curés d'inviter les autorités, anciens combattants, Sociétés, etc., et de leur réserver des places à la cérémonie qu'ils organiseront dans leur église.

Une statue de Sainte-Jeanne d'Arc.

Monseigneur a demandé aux jeunes filles du diocèse d'offrir une statue de Sainte-Jeanne d'Arc pour la chapelle dédiée, dans la Cathédrale, à la gloire de la jeune sainte.

Pour répondre au désir de Sa Grandeur les divers groupements diocésains de jeunes filles - (Union Jeanne d'Arc, Noël, Jeunes de la Ligue) - ont décidé de distribuer, le 8 mai prochain, aux portes des églises, la petite fleur de Jeanne d'Arc.

MM. les Curés sont instamment priés de demander au Secrétariat de l'Evêché le nombre de petites fleurs qu'ils espèrent ainsi pouvoir faire distribuer par les jeunes filles de leur paroisse.

Les offrandes reçues à cette occasion devront être ensuite adressées au Secrétariat de l'Evêché, ainsi que les fleurs non distribuées.



La Semaine du Fidèle
Diocèse du Mans
17 décembre 1922

Chapelle de Ste-Jeanne d'Arc. - Le vendredi 8 décembre, en la fête de l'Immaculée Conception, Monseigneur l'Evêque a consacré l'autel de Ste-Jeanne d'Arc. Beaucoup de fidèles avaient tenu à s'unir aux membres du vénérable Chapitre et au clergé. Pour assister aux rites grandioses de cette cérémonie, qui se déroulèrent en bel ordre sous la direction de M. le chanoine Boulmer. Les chants liturgiques furent exécutés par les séminaristes, pendant la consécration de l'autel, et, durant la messe pontificale qui suivit, par les Noëlistes, qui ont bien voulu s'intéresser à l'aménagement de la chapelle, et s'y emploient avec succès.

L'autel, en marbre blanc statuaire, est de lignes simples et sévères, et surmonté d'un petit retable. Son architecture rappelle le XIII^e siècle et s'harmonise bien avec les arcatures élégantes de la chapelle. L'ornementation, par contre, est d'allure moderne, et exécutée avec un art délicat. Elle comporte, sur le tombeau, quatre rosaces, qui rappellent à dessein celles du tombeau de la reine Bérengère, et au centre desquelles s'inscrivent les armoiries de sainte Jeanne d'Arc, de Mgr Grente, du Chapitre et de la ville du Mans ; puis, sur le petit retable, une frise de feuilles de lierre, finement sculptée dans la masse, avec la devise de la sainte : Jesus Maria. Le tabernacle sera complété par une porte en bronze doré où sera représenté en haute-bosse le supplice de Sainte-Jeanne d'Arc.

A l'entrée de la chapelle sont apposées les deux plaques commémoratives du voeu, qui sont en onyx. Sur celle de gauche, on lit : Le VI septembre MCMXIV, au nom de ses diocésains, S. G. Mgr Raymond de la Porte, évêque du Mans, fit voeu de dédier à la B. Jeanne d'Arc une chapelle de la Cathédrale si la ville était préservée des violences de la guerre.

L'inscription de la seconde plaque rappelle l'accomplissement du voeu : la ville du Mans ayant été préservée, S. G. Mgr Georges Grente, évêque du Mans, bénit et dédia solennellement la chapelle de Sainte-Jeanne d'Arc, le dimanche XVII avril MCMXXI, III^e anniversaire de son sacre.



Voici les noms des 201 paroissiens qui figurent sur les plaques :

| | | |
|--------------------------|----------------------|-------------------------|
| B. DUJAT des ALLIMES | Henri BULHER | Adolphe ESNAULT |
| Marc ANDRÉ | Adolphe BUON | Auguste ESPINASSIER |
| Roger ANDRÉ | Eugène BUTTIER | Jean FAUTRAS |
| Floribert ANFRAY | Eugène CADEAU | G. de FERAUDY |
| Marcel BAMAS | Victor CAILLEAU | Charles FOLLEREAU |
| Arthur BARVILLE | Michel CALAIS | Alexandre FORGEOUX |
| Emile BAUDRY | Charles CAMUS | Gabriel FOUCAULT |
| Aristide BELAN | Raoul CARON | Julien FOUCHER |
| Alexis BENOIST | Raoul Q. de CAZENOVE | Maurice FROGER |
| Albert BEROUARD | Gaston CHANTEAU | André de FROMONT |
| Fernand BESNARD | Robert CHAUSSONNEAU | Adolphe GANDON |
| Louis BESNARD | Jacques CHRETIEN | Marcel GASNIER |
| Aimé BETTON | Henri COLLET | Robert de GASTINES |
| Albert BEUCHER | Albert COME | Robert GAUME |
| Camille BIGOT | Henry COMTE | Francis GENEST |
| André BILARD | Gonzalve de CORDOUE | Louis GILES |
| Louis BINET | Louis CORNILLEAU | Emilien GIRARD |
| René de BIRE | Georges COSSON | Camille GODARD |
| Maurice BLANC | André COTTEREAU | Emile LANGLAIS |
| Constant BLIN | André COUPE | Marcel LANGLAIS |
| Eugene BOCHAND | Maurice COURBION | Francis LE BOUHELLEC |
| Gustave BOCHAND | Louis CROCHARD | Marcel GODET |
| Georges BODEREAU | Auguste DAIGNEAU | Robert GOUALARD |
| Jacques BODIN | René DAIGNEAU | Léonce GUAIS |
| Léon BOISSEAU | Henri DECHAUFFOUR | Georges GUILLOIS |
| Robert BONHOMME | Achille DEMAS | Clément GUITTET |
| Félix BONNET | Bernard DENOTS | Eugène GUITTON |
| Henri BONY | André DESCHAMPS | Pascal GUITTON |
| Marcel BORETTE | René DESHAYES | Marcel GUY |
| Emile BOUGLE | Gaston DOOR | Joseph HARDOUIN |
| Jacques BOULAY | Robert DROU | Gabriel HARDOUIN DUPARC |
| Raphael BOULEUX | Louis DUBOST | Paul HARDOUIN DUPARC |
| Emile BOURGUIGNEAU | Henri DUCRE | Pierre HARDOUIN DUPARC |
| Louis BOUVET | Marcel DUCRE | Albert HERAULT |
| Charles BRETON | Georges DULUARD | André HERMANGE |
| Marcel BROCHARD | Charles DUMANS | Adrien HERVE |
| Marc FILLEUL de BROHY | Albert EDON | Gaston HUET |
| Xavier B. de BROUSSILLON | Victor ELOI | Marcel HULIN |
| Georges BRUNEAU | Emile ENAULT | Henri JANVIER |



André JAUNEAU
Louis JAUNEAU
Joseph JEANNIN
Paul JENNER
Gonzague de KERROS
Bernard LAISNE
Georges LE BOULANGER
Robert LEBRETON
Lucien LECOEUR
Jean LECOMPTE
Léon LECOMTE
Jules LECONTE
Lucien LECUREUX
Emile LEFFRAY
Paul LEGENDRE
Joseph LEMARIE
Auguste LEMAITRE
Louis LEPINAY
Norbert LEPINAY
Georges LEROY
Albert LIGEREAU
Henri LINDET
Georges MAIGNAN
Henri MANGUIN
Henri MARTIN
Georges MAZURE
Paul MERLIN
Ernest METIVIER

Ulysse MEVEL
Auguste MOISY
Adrien MONTAROU
Jacques MONZIES
Georges MOREAU
Victor MOUSSAY
Gaston MOUYNET
Arsène NOUARD
Georges NOURRY
Emile RENIER
Joseph REZE
J. RIBALLIER des ISLES
R. RIBALLIER des ISLES
Alexandre RICHARD
Charles ROBINET
Albert RONDEAU
Robert ODOLANT
Georges OUVRARD
Henri PANNARD
Edouard PASQUIET
Georges PASTEAU
René PAVIE
Maurice PAYSAN
Emilien PETIT
Lucien PIEL
Max PINCON
Adrien POIRIER
Andre POIRIER

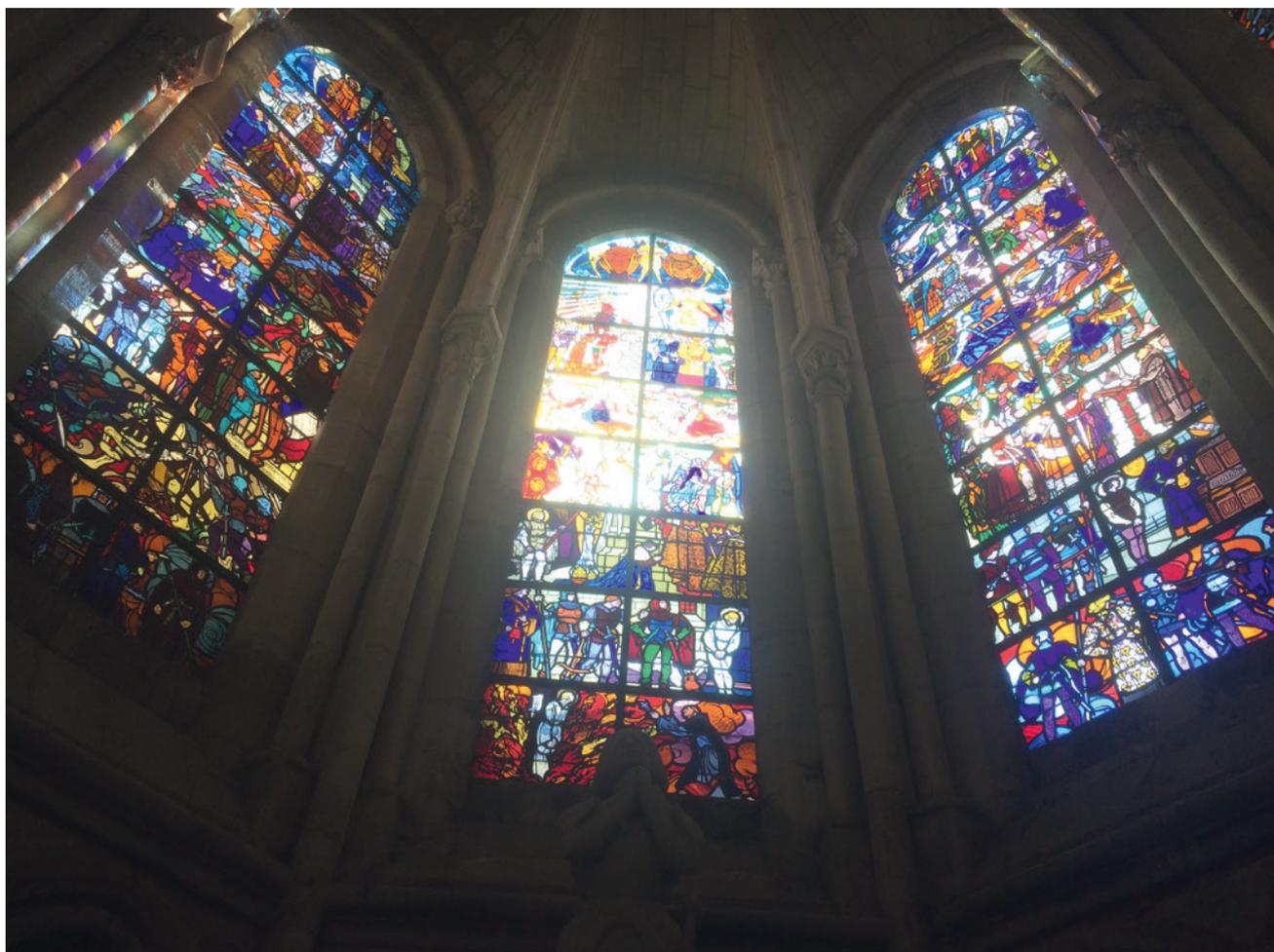
Henri POIRIER
Louis POIRIER
Edouard PORTALIS
Jean Marie POTTIER
Francois POULY
Eugène RAGOT
Aimé REGUIN
Jacques RENAUD
Louis RONDEAU
Constant ROULIN
Mery Joseph ROUSSEAU
René SALLE
René SALMON
Eugène SANNIER
Jean SEINE
Amand TAILLARD
Fernand TETILLON
Henri THENARD
Bernard THORE
Jean THORE
Alexandre TRICOT
Emile VAUGON
Achille VAUMARTIN
Georges VEAU
René VERNILLET
Louis VERVAIN
Armand VIGNIER
Paul VIPLE



Après ces réalisations de 1918 à 1922, il restait à effectuer une verrière en cinq éléments - utilisant ainsi les cinq longues fenêtres ogivales de la chapelle - évoquant la vie de Jeanne d'Arc, sur les plans de l'architecte des Beaux-Arts. L'opération a pu être financée grâce aux libéralités de l'industriel Julien Chappée. Les trois auteurs des verrières sont Henry Morin (1873-1961), illustrateur d'ouvrages catholiques pour la jeunesse, qui dessine les maquettes et les cartons, Albert Échivard (1866-1939) qui exécute les vitraux, assisté par Julien Chappée (1862-1957). Ils doivent être agréés par l'administration des Beaux-Arts, qui assure la maîtrise des travaux, l'État étant propriétaire de la cathédrale.

La verrière est constituée de cinq baies de huit doubles vitraux chacune, sur lesquelles est représentée la vie de Jeanne d'Arc. La baie axiale, livrée en 1927, constitue un résumé de la vie de la sainte. Les quatre vitraux latéraux seront livrés en 1929. Avec cet ensemble, la vie de la sainte peut aussi se lire, de haut en bas et de gauche à droite, comme une sorte de bande dessinée, les quatre baies latérales explicitant les événements rapportés dans chaque vitrail de la baie axiale ! La verrière est aussi remarquable pour son style, tranchant avec le néo-gothique par l'adoption d'un style volontairement moderne, permettant de donner au vitrail un aspect flamboyant et un souffle épique.

On remarque, sur le vitrail latéral gauche le plus proche du vitrail central, la scène du sacre de Charles VII, devant des militaires de Jeanne d'Arc arborant leurs oriflammes, un soldat de la Grande Guerre, en tenue « bleu horizon » brandissant un drapeau bleu-blanc-rouge sur lequel figure un médaillon distinctif du 117° R.I. Volonté de représenter de manière symbolique un soldat de la Grande Guerre, ou peut-être souhait ardent d'Albert Echivard d'y faire figurer son fils Maxime, tombé au combat le 2 octobre 1914. C'est cette image que nous avons choisie pour illustrer la couverture de la présente brochure.





Les signatures des auteurs des verrières se trouvent, dans la partie inférieure du dernier vitrail.
« Henry Morin, Julien Chappée, Albert Échivard, ont fait ces vitres où revit en lumière la sainte française. »



Le monument aux morts du clergé



80. LE MANS — Monument commémoratif des Prêtres Soldats de la Grande Guerre 1914-1918

Carte postale figurant le monument dans son état d'origine. Celui-ci porte aujourd'hui une inscription ajoutée en 1953, suite à la Seconde Guerre mondiale.



Ce monument a été élevé sur l'initiative de Monseigneur Grente, à la mémoire des trente-deux prêtres et séminaristes du diocèse morts pour la France. Il a été inauguré le 18 mars 1921.

Le monument, placé dans le transept des orgues, présente un ange largement auréolé. Taillé dans le genre des anges de Reims, il déroule d'une main le long parchemin qui renferme la liste des trente-deux victimes, et, de l'autre, tient appuyée sur sa poitrine une épée, dont la poignée, en forme de croix, retient les pans d'une étole, double symbole des aumôniers-infirmiers et des combattants. Son visage affligé se détourne de la liste et ses yeux regardent au loin les champs de bataille où les morts sont tombés. Autour de lui, des drapeaux esquissés indiquent le motif de leur sacrifice; à ses pieds, des lauriers vigoureux expriment la gloire humaine de leur bravoure, mais sa haute taille les domine, et seule la croix rayonnante le surpasse, dévoilant l'unique récompense qui peut les remercier.

Au bas du monument, une inscription, en style lapidaire, encadre les armes épiscopales et dit le but de ce monument :

Sacerdotibus clerisque Cenomanensibus qui nefario Germanorum bello vilam pro patria pie devoverant DD. Georg. Grente Cenoman. episcop. Capitulum dioecesanique complures hoc monumentum ad scriuendam memoriam precesque conciliandas dedicarunt :

Aux prêtres et aux séminaristes du Mans, morts pour la patrie, durant la cruelle guerre contre l'Allemagne, Mgr Grente, le Chapitre et plusieurs diocésains ont dédié ce monument, pour perpétuer leur mémoire et assurer des prières.

La Semaine du Fidèle
Diocèse du Mans
27 mars 1921

Inauguration du Monument aux Morts du Clergé
A LA CATHÉDRALE

Le mardi 15 mars, sous la présidence de Monseigneur l'Evêque, le monument érigé à leur mémoire a été inauguré solennellement, parmi une belle assistance, empressée à donner aux héroïques victimes l'hommage de son admiration et le tribut de ses prières.

Au cours de la messe célébrée par M. l'Archiprêtre de la Cathédrale, M. l'abbé de Forceville, ancien aumônier militaire, Chevalier de la Légion d'honneur, prononça une très belle allocution semée de souvenirs personnels, et où les mérites de nos chers disparus, la vaillance de leur conduite et la grandeur de leur sacrifice furent dignement célébrés. En voici le texte intégral :

“Monseigneur, Messieurs,

Notre antique cathédrale n'a pas encore vu, au cours des siècles, l'inauguration d'un monument semblable à celui que vous découvrez en ce jour. Les représentants du sacerdoce dont elle garde les ossements ou le souvenir sont des évêques, des chanoines, qui ont passé leur existence dans les travaux du saint ministère : pour la première fois, on y glorifie la mémoire des prêtres-soldats.

L'Eglise voudrait écarter toujours ses clercs des armées des nations. Elle lutte pour la cause de Dieu, elle lutte pour les combats spirituels ; elle n'aime pas que des mains qui se lèvent pour prier et pour bénir prennent des armes et frappent. Le sens populaire, quand il se forme au contact des faits, approuve l'Eglise, et j'ai vu, au soir d'un coup de main, où l'on préparait cette sinistre mais nécessaire besogne qu'on appelait le nettoyage d'une tranchée, des soldats dire à un camarade prêtre, au moment où l'on distribuait les couteaux : Toi, n'en prends pas!

Et cependant, Messieurs, c'est bien l'Eglise qui nous assemble en ce jour pour célébrer nos prêtres-soldats, et pour admirer leur sacrifice. C'est vous, Monseigneur, qui, dans votre zèle pour la mémoire de vos enfants avez pris l'initiative de ce monument et avez voulu qu'il soit mis en belle



place, facilement visible de tous, comme un sujet d'honneur et de gloire ; ce sont les catholiques du diocèse qui ont souscrit pour l'élever.

C'est que l'Eglise, capable de défendre jusqu'à la mort les droits essentiels dont elle a reçu de Dieu la garde, l'Eglise, qui n'a pas eu peur d'appeler des millions de ses enfants, tout le long de son histoire, au martyre, sait aussi, avec une merveilleuse douceur, donner à ses principes une souplesse qui leur permet de suivre jusque dans leurs détours, les devoirs que créent la nouveauté et l'imprévu de l'histoire humaine. Aussi, en face de cette guerre qui ressemblait à une croisade pour le droit et la civilisation, en face des souffrances et des sacrifices que devaient rencontrer ceux qui partaient, et qui, loin de lui répugner, l'attirent, montrant à ses séminaristes et à ses prêtres la frontière attaquée, elle a dit à tous ceux que l'autorité militaire appelait au service : Allez et faites votre devoir !

C'est pour reconnaître qu'ils ont fait leur devoir que les plus hauts représentants du gouvernement font à nos frères tombés l'honneur d'assister en ce jour à cette glorieuse cérémonie. C'est pourquoi vous y êtes, M. le Préfet, et vous, mon général, qui avez vu beaucoup de prêtres servir sous vos ordres, notamment en ce secteur de Massiges où j'ai eu l'honneur d'être votre aumônier. Ils y ont éprouvé, comme moi, comme tous, votre haute bienveillance et servaient la patrie sous votre commandement avec un dévouement que vous rendiez facile. Nos morts ont fait leur devoir : et le devoir a ceci de divin qu'il donne autant et plus qu'il ne demande. On sent que Dieu est derrière le devoir, qu'il en reçoit l'hommage, et rend avec usure ce qu'on a fait pour lui. Nos prêtres ont quitté la vie sacerdotale pour l'armée, et ils ont trouvé dans l'armée un éclat nouveau de leur caractère sacerdotal.

Quelle compensation pour la paroisse abandonnée que la compagnie, le bataillon, le régiment dans lequel ils se sont faits si vite connaître et apprécier comme prêtres, et en même temps comme soldats ! Quelle splendeur morale dans ces absolutions reçues souvent avec tant de piété par ceux qui allaient affronter la mort ! Quelles sublimes prédications que ces quelques mots dits au cours d'une messe dans un abri ! et quelles cérémonies improvisées dans le dénuement général, en face d'une assistance qui se pressait jusqu'à l'autel, grave, silencieuse, toute pénétrée de la majesté de la mort présente ! Quel catéchisme plus admirable que celui donné par ce séminariste de la 9^e compagnie du 101^e, près de l'Echelle-Saint-Aurin. On allait partir à l'assaut, et les obus ennemis s'abattaient près de nos lignes : « Toi qui es curé, dit un soldat, dis-nous ce qu'il faut faire puisqu'on va mourir ! » Et celui-ci, d'une voix que coupait le fracas des éclatements, leur énumérait quelques articles de notre foi : « Croyez-vous ceci, leur disait-il, croyez-vous cela ? », et tous criaient : « Oui, oui ». Puis au signal donné, les actes de foi se continuèrent en actes de courage...

En vérité, l'armée a mis le prêtre en face du plus bel autel : elle l'a fait monter sur la plus haute chaire ; elle lui a donné le plus vibrant et le plus sympathique auditoire.

L'armée n'a pas donné seulement à nos prêtres, pour le peuple qu'elle leur enlevait, un plus grand peuple : elle leur a donné à eux-mêmes une plus grande vertu.

Vous aviez accepté d'avance, ô mes frères prêtres de l'armée, pour la vie ordinaire du sacerdoce, tous les sacrifices que le ministère exigerait. Voyez : Dieu vous en a donné une moisson superbe que vos plus grands désirs d'abnégation n'avaient pas rêvée ! Car se sacrifier pour Dieu n'est pas une peine, c'est un idéal !

Vous vous êtes sacrifiés, Messieurs Bellet et Valette, prêtres brancardiers au 117^e, vous qui avez eu le courage, devant Montauban, d'aller en plein jour, sur cette terre proscrite qui sépara les deux armées, relever des blessés tombés entre les lignes. Plus tard vous êtes tombés tous deux, morts pour la France !

Vous vous êtes sacrifié, abbé Gauthier, aumônier du 115^e vous jetant à travers un tir de barrage à Thiaumont, pour porter secours à des blessés. Vous y êtes tombé, mort pour la France !



Vous vous êtes sacrifié, vous dont le seul nom fait vibrer les sentiments de reconnaissance et de l'affection dans le coeur de tant de jeunes gens de la Sarthe, abbé Auguste Herrault qui avez reçu le coup de la mort dans la tranchée au milieu des hommes dont vous étiez le compagnon de jour et de nuit, le camarade et l'aumônier : vous êtes tombé, mort pour la France, et vous avez laissé dans nos oeuvres un vide que nous nous reconnaissons tous incapables de combler. Et vous, jeune séminariste Frédéric Désiles, lieutenant au 115^e, qu'une citation déclare avoir été « le type parfait de l'officier sans peur et sans reproche, impassible dans les circonstances les plus impressionnantes », vous qui avez apporté au sacrifice votre jeunesse, votre entrain au devoir, vos espérances, vous qui écriviez : « J'offre ma vie pour le Séminaire, pour l'Eglise et pour la France », vous l'avez donnée, celte vie, dans un coup de main au Mont Sans Nom, et vous êtes tombé résigné, en esquissant un dernier signe de croix. Et vous, lieutenant Gros, encore au 115^e, qui êtes tombé à la tête de vos hommes au lendemain de la Marne : vous sortiez de votre ordination, vous n'aviez pas dit cinquante fois : Introibo ad altare Dei, et vous entriez dans les tabernacles éternels! Abbé Ribémont qui avez donné votre vie dans l'humble et héroïque travail du brancardier, et qui restez si vivant dans nos souvenirs, à Pontlieue et à l'hôpital, Clément Fourmy, Louis Lenoble, Henri Paumier, Joseph Haie, Pierre Cotrel, qui avez subi votre agonie dans une voiture d'ambulance jeunes gens qui étiez l'espérance de ce clergé, et qui avez trouvé dès l'aurore de votre vie cléricale l'occasion d'offrir à Dieu l'holocauste parfait. Et vous, abbé Tessier, aumônier de la 7^e division, si dévoué et si courageux qu'un capitaine me disait : Je l'ai vu bien des fois, le danger ne l'arrêtait pas, il semblait ne pas vouloir le connaître, votre mort accidentelle a été votre suprême épreuve, et votre dernier regret a été pour les exploits et les souffrances du champ de bataille.

Messieurs l'armée ne s'est pas trompée sur le prêtre-soldat : elle a compris que c'est au milieu des sacrifices auxquels sa vie l'obligeait, que le prêtre s'élevait le plus et se donnait le plus de vraie gloire. J'aime, comme ancien aumônier titulaire, à apporter ce témoignage à mes frères prêtres et séminaristes qui se trouvaient dans le rang : ce sont eux qui ont le plus contribué à ce rapprochement entre le clergé et l'âme populaire. Ce n'est pas par la dignité extérieure que nous acquérons le plus de respect : c'est par la pratique des vertus chrétiennes les plus classiques, surtout par celles qui portent à l'abnégation et au sacrifice.

Les officiers jugeaient ainsi, comme les hommes. Pendant la semaine sainte de l'année 1917, un officier supérieur me pria de venir et me dit ces paroles : «M. l'Aumônier, Pâques approche : je me confesserai, mais ce ne sera pas à vous. J'irai au prêtre là où il se sacrifie et s'humilie davantage : vous m'enverrez un prêtre, soldat dans le rang. » Ainsi fut fait.

Voilà comment les vertus que le prêtre soldat devait pratiquer dans la vie militaire l'ont fait estimer de l'armée française. Soyons certains qu'elles lui ont valu surtout ce que nous cherchons à travers toutes nos oeuvres, ce sans quoi l'hommage des hommes serait vain, l'approbation et la miséricorde de Dieu.

Si l'armée française a fourni à nos prêtres soldats l'occasion de grandes vertus et la pratique d'un haut ministère, reconnaissons qu'elle a reçu beaucoup elle-même du fait de leur présence et de leur exemple.

C'était pendant les jours pénibles de 1917, alors qu'une propagande traîtresse avait obtenu une certaine baisse dans la valeur combative de plusieurs régiments. Le général me demanda de l'aider à conserver dans notre unité le bon moral qui est l'inspirateur du courage ; il me pria de faire appel à tous nos prêtres afin que chacun, dans son milieu, s'efforcât, par ses exemples et ses paroles, de maintenir la plus haute, la plus généreuse idée de nos devoirs envers la patrie. Tous s'y employèrent, et grâce à une action générale dans laquelle nos prêtres eurent leur petite part, notre division marcha à la prise du Mont Haut sans aucune défaillance.



En octobre 1918, dans la 163^e division, un coup de main fut commandé en face d'Aubérive pour que les chefs se rendissent compte des dispositions que prenait l'ennemi. Il fallait le faire en plein jour, puisqu'il s'agissait de voir plutôt que de combattre. Les hommes désignés vinrent trouver le prêtre soldat que l'on considérait comme l'aumônier du régiment, le vénérable abbé Schimberg, qui, sous ses cheveux très gris — il avait plus de cinquante ans — gardait une jeune ardeur pour tous ses devoirs. Ils lui dirent : « *Venez avec nous, cela nous donnera confiance* » ! Et il y alla.

Un autre jour, dans un secteur bouleversé, ce même prêtre, voyant une toute jeune recrue très intimidée en allant prendre sa première faction en ligne, l'accompagna pour l'encourager, et monta la garde avec lui dans la nuit. Ce prêtre et ce soldat en faction ensemble sur la frontière saignante de la patrie, le prêtre fortifiant le soldat, et le soldat, l'arme à la main, puisant son courage dans la parole du prêtre, n'est-ce pas le sublime symbole de la foi chrétienne, inspiratrice de dévouement, et formatrice, jusque dans les faiblesses du cœur humain, de l'esprit de devoir ?

Quelques jours plus tard, huit avant l'armistice, l'abbé Schimberg partit un soir du poste de secours, malgré la chute de nombreux obus, pour chercher quelques objets que le soin des blessés réclamait. Hélas ! Il ne nous est pas revenu !

S'il y a dans cet auditoire des anciens soldats du 53^e régiment d'infanterie, je sais quels sentiments d'estime, de vénération et de respect éveillent en eux le seul nom de l'abbé Schimberg !

D'ailleurs, Messieurs, le patriotisme, logiquement et loyalement compris, n'exige-t-il pas des conclusions religieuses ? Il demande le plus grand des sacrifices, celui de la vie : serait-il possible que ceux qui tombent restent éternellement dans leur chute ? Serait-il possible que la plus grande action qui se peut faire, le sacrifice de soi-même, n'aboutisse qu'au trou noir sans compensation et sans espérance ? Dira-t-on que la petite tombe misérable qui renferme, au front, la dépouille mortelle de vos frères et de vos enfants, n'est qu'une motte de terre un peu plus haute, gonflée, jusqu'au nivellement de quelques saisons, par tout ce qui reste de la lourde chute sur le sol d'une victime, tout que l'on appelle un héros, et qui n'est en réalité, et à tout jamais, qu'un disparu de la vie ?

Non, non, la tombe humaine est la marche d'où l'on s'élève à l'éternité ! La conscience est obligée de le conclure : j'en appelle à toutes les croix que nous mettons sur nos sépulcres ! J'en appelle à cet immense plébiscite de foi chrétienne que constituent tous nos cimetières ! Et lorsque, dans la tombe, c'est le corps d'un héros qui repose, j'affirme que dans un dernier jour, la lumière céleste l'entourera, que sa résurrection sera glorieuse, et que ce corps est une relique !

Qui donc rappelait dans l'armée ces leçons reconfortantes, sinon vous, prêtres, aumôniers et soldats ? Ne sont-ce pas nos cérémonies religieuses, nos magnifiques services pour nos morts, nos prédications fréquentes qui redisaient sans cesse combien le devoir pour la patrie est sacré, et qui rendaient cette mort, qui nous guettait, vraiment acceptable, et vraiment glorieuse ?

Oui, vous avez beaucoup donné à la France, et la France n'est pas ingrate : vous le voyez en ce jour où elle vous donne un témoignage officiel, si précieux pour nous, de sa reconnaissance.

Que ce monument élevé à la mémoire de nos prêtres soldats traverse les siècles ! Recevez-le, sainte Cathédrale ! Que le grand âge de vos voûtes et de vos murs assombris accueille cette pierre blanche et jeune qui ne sera pas votre moindre gloire ! Donnez-lui l'abri de votre force et de votre solidité, habituées à triompher des temps qui s'écoulent ! Que les générations qui suivront la nôtre défilent devant ce mémorial, respectueuses, et fières du clergé de France ! Qu'elles lisent ces noms ; qu'elles suivent le regard de l'Ange qui semble se diriger avec tristesse vers ces champs de bataille où l'on a souffert et où l'on est tombé : qu'elles sentent, en elles, s'accroître l'estime de l'Eglise et de la Patrie, pour ces cinq années de notre vingtième siècle qui ont sauvé la France et la civilisation, grâce à l'union de tous les Français, à l'accord de l'Eglise et de l'Etat, au réveil de nos forces morales : la foi, le détachement et le courage. Ainsi-soit-il."



Le monument aux morts du clergé diocésain

Au milieu de l'attention générale, Monseigneur l'Evêque prit alors la parole, en ces termes :

“Messieurs,

S'il m'a paru convenable, en cette cérémonie funèbre, de laisser la parole à un aumônier militaire, qui a partagé, avec un égal courage, les épreuves et les périls de nos morts, je ne puis cependant, tenir silencieuse ma reconnaissance envers le distingué représentant du Gouvernement et les autorités civiles, généraux éminents, les officiers et soldats, les associations, les anciens combattants et la foule, dont la présence et la sympathie nous émeuvent. La lecture des réponses à mon invitation m'avait déjà révélé le caractère touchant de cet hommage auquel les absents s'associent par les regrets les plus délicats.

Certes, Messieurs, en érigeant ce mausolée à la mémoire des 32 prêtres et séminaristes du diocèse morts pour la France nous n'avons pas eu l'infatuation de distinguer, ou d'exalter à part, leur bravoure et leur mérite. Eux-mêmes protesteraient, qui furent si cordialement unis à leurs camarades, si modestement nivelés dans l'anonymat de nos défenseurs. C'est la gloire de la France, notre mère, et c'est l'honneur de chaque corps social qu'il ait le droit de porter noblement son deuil, tant il y eut, en toutes les classes, unanimité d'élan généreux et de sacrifice !

Aussi, Messieurs, loin de séparer ceux qui luttèrent et souffrirent pour la même cause et que la mort a plus fraternellement encore rassemblés, nous allons chanter, sur toutes les victimes de la guerre, les promesses consolatrices du Sauveur : « *Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi, alors même qu'il serait mort vivra* » ; et nous adresserons à Dieu la prière éplorée qui, depuis vingt siècles, exprime, avec leurs sanglots, l'espérance immortelle des hommes : *Requiem æternam, lucem perpetuam dona eis, Domine, Seigneur, accordez à leur activité le repos éternel et rouvrez leurs yeux à votre lumière.*

Mais, nous avons voulu, dans cette cathédrale, où toutes les joies et les douleurs de l'Église, de la France et du diocèse trouvent, d'âge en âge, leur solennel écho : dans cette cathédrale, où l'évêque leur conféra les Saints Ordres, perpétuer le souvenir de nos prêtres et de nos clercs qui ont héroïquement donné, par une seule et suprême offrande à la patrie, ce qu'ils eussent patiemment détaillé aux fidèles par leur vie d'apostolat et de dévouement.

Je remercie le vénérable Chapitre et les personnes charitables qui m'aidèrent à dresser ce beau monument. Dieu veuille que les générations futures, bénéficiaires des moissons de la paix, n'oublient point les rudes et sanglantes semailles, et prolongent, de leurs prières pour les semeurs, une gratitude qui ne doit point finir, *ad memoriam servandam precesque conciliandas dedicamus.*»

Tandis que la Schola chantait le *De Profundis*, le vénérable Chapitre et les membres du clergé se rendirent devant le monument funèbre. Monseigneur le bénit, puis donna l'absoute pour les membres de sa famille sacerdotale et tous les combattants, tombés comme eux au champ d'honneur.



L'armistice du 11 novembre 1918 marque la fin des combats de la Première Guerre mondiale. Débuté en juillet 1914, ce conflit entraîna, par le jeu des alliances politiques, de nombreux pays bien au-delà de l'Europe et fit environ 10 millions de morts et 8 millions d'invalides, soit environ 6 000 morts par jour.

Proportionnellement, en nombre de combattants tués, la France est le pays le plus touché avec un million et demi de morts et de disparus et 1,9 millions de blessés, la plupart des hommes jeunes de 17 à 45 ans.

En 1918, ce conflit est incontestablement la plus grande guerre qui ait jamais eu lieu.

Malgré les tentatives de paix dès la première année, le conflit s'enlise et s'amplifie, il faudra attendre quatre ans de batailles, d'horreurs, allant jusqu'à la déshumanisation des combattants pour qu'enfin un traité soit signé.

Commémorer la première guerre mondiale n'est pas simplement un rappel de notre histoire. Si le devoir de mémoire est fondamental pour construire l'avenir, il s'agit surtout de tirer les leçons de cet événement tragique. A la suite du pape Paul VI, le 4 octobre 1965 devant l'assemblée de l'ONU, nous pouvons dire : *"Plus jamais la guerre"*.